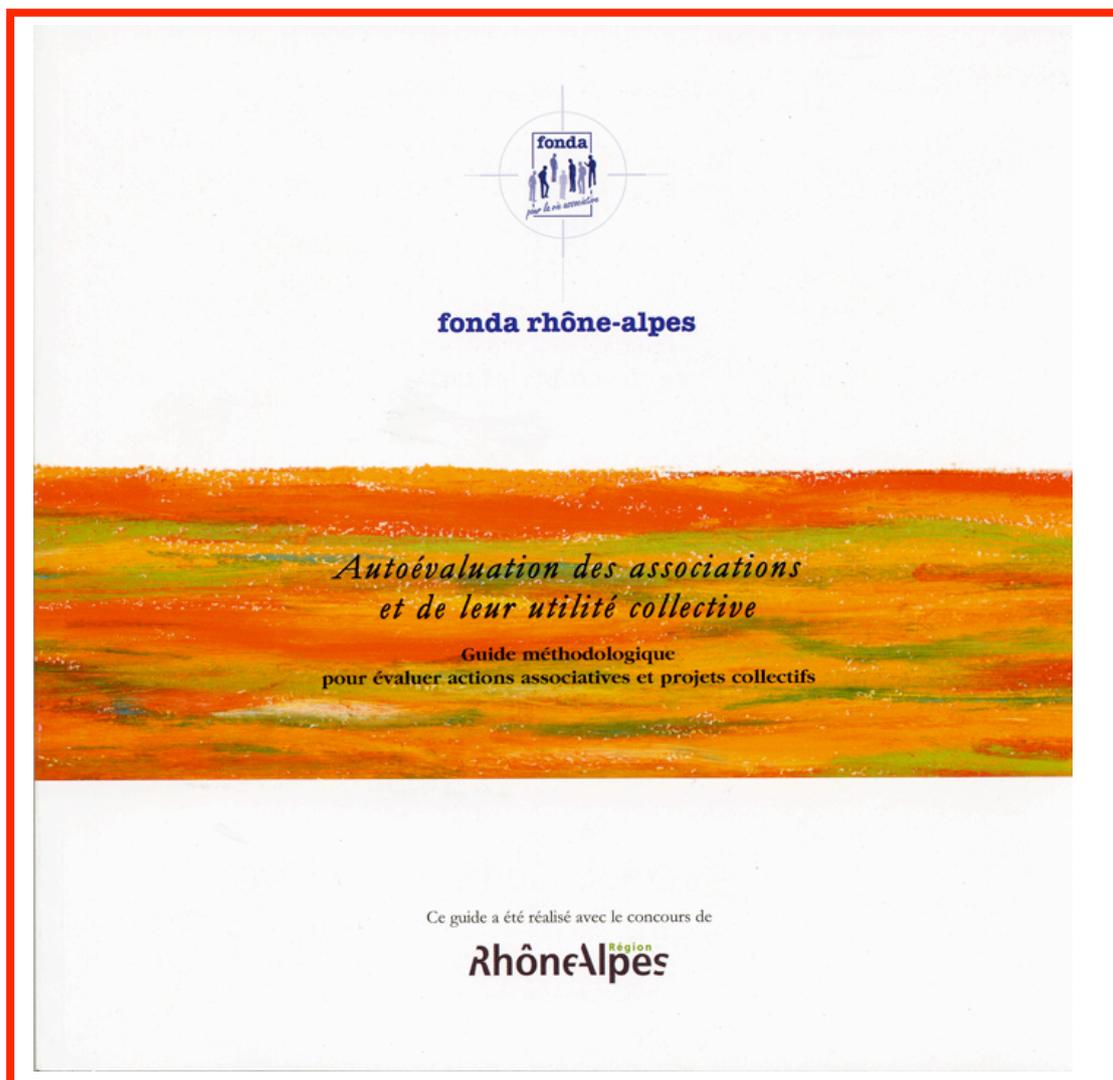


fonda rhône-alpes

34, rue casimir périer, 69002 lyon
tél 04 7837 9430 - fax 04 7838 2143
fondara@free.fr / www.fonda.assoc.f



Au service du développement de la vie associative

la **fonda rhône-alpes** publie
un guide méthodologique pour évaluer
actions associatives et projets collectifs

Ce guide de 126 pages au format 21x21 peut être commandé au prix unitaire de 20 euros à la fonda rhône-alpes - 34, rue casimir périer, 69002 lyon - tél 04 7837 9430 - fax 04 7838 2143 - fondara@free.fr - www.fonda.assoc.f

Introduction

Les défis que les associations d'utilité collective doivent relever ne cessent de devenir chaque jour plus complexes. Elles doivent non seulement assurer le fonctionnement efficace d'une ou de plusieurs structures, mais elles ont aussi à développer des capacités nouvelles d'innovation, de négociation, de communication, d'argumentation dans des organisations plus souples, plus exigeantes et davantage soumises aux aléas de leurs environnements et de leurs développements.

Une démarche d'évaluation doit donc les aider à la fois à « mesurer » ce qu'elles ont su faire et à anticiper sur ce qu'elles auront à mettre en œuvre. L'autoévaluation que nous proposons vise ces objectifs : accompagner la dynamique des associations, leur permettre - au service et avec la population d'un territoire - de redonner du sens à leur action en inscrivant celle-ci dans les enjeux sociétaux et politiques de ce territoire.

Le développement de capacités nouvelles d'autoévaluation doit rendre le secteur associatif capable de : découvrir, décrire et valoriser son utilité collective, construire ses projets, donner du sens à ses pratiques d'intervention, faciliter le développement de dynamiques inter associatives, rendre visibles et faire reconnaître les spécificités des associations, mettre en évidence les plus values sociales, économiques et culturelles produites, élaborer de nouveaux projets associatifs.

Il est souhaitable aussi que les démarches et les travaux d'autoévaluation puissent être mis en commun par plusieurs associations ou réseaux associatifs dans des projets qui dépassent les structures et dimensions de chacun. À partir de l'analyse qui peut en être dégagée, une redéfinition des finalités de l'éducation populaire et de l'émancipation citoyenne peut ainsi s'en trouver plus clairement énoncée et confortée.

Apprendre à mieux se connaître pour savoir mieux se faire reconnaître, c'est à la fois maîtriser ses fonctionnements et se faire entendre de ses environnements

Telle que nous le présentons ici le processus d'autoévaluation n'a rien d'une procédure de contrôle confiée à un expert technique. C'est une démarche participative, avec l'aide possible d'un tiers extérieur, impliquant directement tous les acteurs concernés : qu'ils appartiennent aux structures évaluées, qu'ils soient bénéficiaires ou usagers de ces organisations, qu'ils soient partenaires ou financeurs, qu'ils soient porteurs de projets thématiques particuliers ou habitants des territoires considérés.

En contestant les représentations admises et en critiquant les pratiques acquises, l'autoévaluation contribue à modifier les regards traditionnellement portés sur les richesses, sur la valeur des choses, des personnes et de leurs associations ainsi que sur les habitudes d'action.

En se réalisant de manière collective et partagée, elle conjugue l'apprentissage des acteurs et le développement des organisations.

En mettant en évidence, en termes d'utilité collective, les effets des projets et des actions du secteur associatif, l'autoévaluation positionne celui-ci dans le champ politique pour un développement plus solidaire.

Ce guide a été conçu et réalisé pour être un outil, parmi d'autres, au service de ces enjeux.

En quelques mots

Dans ce que nous faisons et pour ce qui nous arrive, lorsque nous agissons, notamment avec d'autres, nous avons à dire la réalité¹ et à porter sur elle des jugements de valeur. Ces jugements sont le plus souvent implicites et individuels. Ils résultent de nos convictions et intentions, de nos relations et représentations, de nos connaissances et expériences personnelles. Ces jugements de valeur sont aussi influencés par les situations de nos actions et les projets auxquels nous adhérons.

Dans un contexte organisationnel donné : association, réseau, territoire, etc..., l'évaluation consiste d'abord à rendre explicites ces jugements de valeur personnels, avant de les confronter les uns aux autres. Elle doit ensuite - à partir de situations choisies, analysées et comparées - tenter de leur donner un « sens commun » en les transformant en jugements partagés par le plus grand nombre. Elle doit enfin parvenir à rendre les porteurs de ces nouveaux jugements capables d'élaborer et de mettre à jour les projets de l'action associative qui les concerne.

Ainsi conçue, l'évaluation ne peut être assurée que par les acteurs eux-mêmes à partir des situations de l'action qu'ils vivent. Elle est nécessairement une autoévaluation.

¹ La « réalité » telle que nous la percevons et telle que nous l'interprétons.

*Autoévaluation des associations
et de leur utilité collective*
Guide méthodologique
pour évaluer actions associatives et projets collectifs

Sommaire

Introduction

En quelques mots

I. PRÉSENTATION

- I.1. DES RAISONS D'ÊTRE ET DES USAGES DE CE GUIDE METHODOLOGIQUE
- I.2. DES ACTIONS DE LA FONDA RHONE-ALPES
- I.3. DES SPECIFICITES DE L'ORGANISATION DES ASSOCIATIONS ET DE LEUR UTILITE
- I.4. DES SINGULARITES D'UNE DEMARCHE D'AUTOEVALUATION

II. POURQUOI UNE EVALUATION PAR LES ACTEURS EUX-MEMES ?

Substituer au dire d'expert l'expérience d'acteur

II.1. DES ENJEUX SOCIETAUX

- II.11. *Les origines de l'évaluation dans les politiques publiques*
- II.12. *L'éthique dans les institutions internationales et dans le secteur marchand*
- II.13. *Des initiatives de la société civile qui redonnent du sens*
- II.14. *Le contexte social actuel : individualisation, marchandisation, ethnicisation*

II.2. DES ENJEUX POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

- II.21. *Relancer et alimenter le débat sur l'utilité collective du secteur associatif*
- II.22. *Reconnaître le poids économique des associations.*
- II.23. *Redynamiser le secteur associatif dans ses différentes vocations*
- II.24. *Redéfinir les finalités de l'éducation populaire et de l'émancipation citoyenne*

II.3. UN PARTI PRIS

- II.31. *Un processus collectif et interactif*
- II.32. *Une démarche d'élaboration de projet ascendante*
- II.33. *Une animation par un tiers extérieur*
- II.34. *Une mise en évidence des plus values incontestables du secteur associatif*

II.4. UNE EXPERIMENTATION

- II.41. *Un ensemble d'associations de la ville de Grenoble*
- II.42. *Une démarche proposée*
- II.43. *Des indicateurs choisis*
- II.44. *Une présence forte de phénomènes de société globaux*
- II.45. *Une redéfinition de finalités à la lumière de l'évaluation*
- II.46. *L'association au croisement de plusieurs « raisons d'agir »*

III. COMMENT ORGANISER UNE DÉMARCHE D'AUTOÉVALUATION ?

Substituer à l'évaluation "totale" une autoévaluation choisie

III.1. PRESENTATION ET ORGANISATION DE LA DEMARCHE

- III.11. *Présenter la méthode, organiser sa mise en oeuvre.*
- III.12. *S'accorder sur la finalité, la temporalité et le langage.*
- III.13. *Définir et mettre à jour les espaces et les temps nécessaires.*
- III.14. *Faire le détour par la redéfinition des finalités et des enjeux.*
- III.15. *Donner des objectifs et des "objets" au travail d'autoévaluation*
- III.16. *Rechercher et définir critères et indicateurs de l'évaluation.*

III.2. CONSTITUTION ET ANIMATION D'ATELIERS D'ÉVALUATION

- III.21. *Constituer des ateliers d'évaluation*
- III.22. *Engager l'évaluation dans chaque atelier*
- III.23. *Coordonner les travaux des différents ateliers en questionnant le projet*

IV. QUELQUES EXEMPLES DE SITUATIONS ET DE CRITÈRES

Substituer à la « matière sociale », la dynamique associative

IV.1. SITUATIONS DES RELATIONS ET DES FONCTIONNEMENTS INTERNES

- IV.11. *Critère d'efficacité de la méthode*
- IV.12. *Critère d'efficacité du fonctionnement démocratique*
- IV.13. *Critère d'efficacité des moyens matériels*

- IV.14. *Critère d'efficacité des moyens financiers*
- IV.15. *Critère d'impact sur l'orientation et les fonctionnalités des réseaux*

IV.2. SITUATIONS DES RELATIONS ET DES ACTIONS EXTERIEURES

- IV.21. *Critère d'efficacité des personnes associées*
- IV.22. *Critère d'efficacité des ressources organisationnelles*
- IV.23. *Critère d'impact sur la réduction des inégalités*
- IV.24. *Critère d'impact sur un mieux vivre ensemble*
- IV.25. *Critère d'impact pour un diagnostic du lien social*

IV.3. SITUATIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- IV.31. *Critère d'efficacité des outils et méthodes d'information*
- IV.32. *Critère d'efficacité de l'information et de la communication*
- IV.33. *Critère d'impact sur la forme des réseaux*
- IV.34. *Critère d'impact sur la densité des réseaux*
- IV.35. *Critère d'impact sur les réseaux « passerelles »*

IV.4. SITUATIONS DES PROJETS : AVANCEES, BLOCAGES, AMENAGEMENTS

- IV.41. *Critère d'efficacité des partenariats*
- IV.42. *Critère d'impact sur le désenclavement des quartiers*
- IV.43. *Critère d'impact sur le développement de la citoyenneté*
- IV.44. *Critère d'impact sur l'identité du territoire ou du secteur*
- IV.45. *Critère d'impact pour un diagnostic global du secteur*

V. BIBLIOGRAPHIE